

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 1^{er} avril 2025

Alternance, certifications, attractivité : OPCO 2i s'engage pour l'industrie de demain

Nouvelle gouvernance, priorités affirmées et étude exclusive sur l'alternance : Edwin LIARD nouveau président, et Pascal LE GUYADER, désormais vice-président de l'opérateur de compétences interindustriel dévoilent leur feuille de route.

À l'occasion de sa conférence de presse, lundi 31 mars, la nouvelle gouvernance d'OPCO 2i a présenté ses axes de développement pour les deux années à venir. Ce temps fort fût aussi l'occasion de dévoiler les résultats d'une étude inédite sur l'alternance dans l'industrie.

L'objectif est clair : anticiper les mutations industrielles, renforcer les compétences, dynamiser les recrutements et faire rayonner les métiers industriels partout en France.

L'alternance : une réponse concrète aux besoins de recrutement des métiers de l'industrie en tension

Dans un contexte de tensions accrues sur le marché du travail industriel, l'alternance s'impose comme un levier central et stratégique de formation, d'intégration et de fidélisation des talents. **Avec 220 000 recrutements dans l'industrie en 2024, dont 60 % jugés « difficiles », OPCO 2i agit aux côtés de ses 29 branches pour faire de l'alternance un outil de réponse aux besoins immédiats et futurs.**

Une dynamique soutenue, malgré les incertitudes : en effet, entre 2020 et 2024, le nombre total d'alternants dans l'interindustrie a **connu une hausse de +36 %, pour atteindre 133 534 alternants en 2024.**

- **82 600 nouveaux contrats d'apprentissage signés en 2024**
- **12 000 bénéficiaires de contrats de professionnalisation**
- **75 % de taux d'insertion pour les alternants à l'issue de leur parcours**
- **4,6 % des salariés de l'interindustrie sont aujourd'hui en alternance**
- **39 % des nouveaux alternants sont des femmes**, témoignant d'une progression de la mixité dans les formations industrielles

OPCO 2i alerte sur les récents freins budgétaires qui fragilisent ce modèle pourtant performant : réduction des aides à l'embauche, hausse du reste à charge, visibilité limitée sur les dispositifs comme la POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi) ou le contrat pro expérimental.

Ces signaux faibles ont déjà un impact : on constate une progression limitée à +2 % pour l'apprentissage en 2024 (alors que l'objectif initial était de +3 %) ainsi qu'une baisse de -19 % pour les contrats de professionnalisation.

Conscients de la nécessité de poursuivre le développement de ce levier de formation et d'intégration dans le monde du travail, OPCO 2i s'est fixé deux objectifs principaux pour 2025 :

- **Accroître le nombre d'entreprises ayant recours à l'alternance**
- **Maintenir les volumes d'alternants malgré les incertitudes économiques**

Concrètement, cela se traduit par un plan de prospection actif, une offre de services adaptée et segmentée par taille d'entreprise, ainsi qu'un travail partenarial renforcé avec les CFA, les branches, France Travail et les régions.

Edwin LIARD, Président d'OPCO 2i, rappelle : « *L'enjeu de l'alternance est de former aujourd'hui les talents qui feront l'industrie de demain. Notre objectif est clair : stabiliser les effectifs malgré les incertitudes économiques et élargir le nombre d'entreprises qui s'engagent dans ce dispositif.* »

La certification : un levier stratégique pour aligner formation et besoins concrets

Avec **plus de 310 certifications actives** – dont 50 % enregistrées au RNCP ou au Répertoire spécifique – OPCO 2i soutient les branches industrielles dans la structuration de parcours qualifiants, concrets et adaptés aux réalités du terrain. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 82% des bénéficiaires jugent que la certification a joué un rôle positif dans la suite de leur parcours professionnel, 88% des certifiés sont en emploi deux ans après l'obtention de leur certification.

Ces certifications répondent à des **besoins précis de recrutement et valorisent l'expérience des salariés, tout en renforçant la compétitivité des entreprises**.

Pascal LE GUYADER, Vice-président d'OPCO 2i, le confirme : « *Les certifications de branche sont au cœur de leur stratégie : elles permettent d'aligner montée en compétences, évolution professionnelle et besoins industriels. Elles contribuent à l'attractivité des métiers et à la compétitivité industrielle du pays, et bien sûr à l'employabilité.* »

Accompagner les entreprises avec des services sur-mesure

En 2025, **OPCO 2i renforce son offre de services** avec une approche segmentée par taille d'entreprise (TPE de moins de 50 salariés, PME de 50 à 2000 salariés, Grands Comptes de plus de 2000 salariés), une meilleure lisibilité des dispositifs, et un accompagnement terrain porté par **300 conseillers dans toute la France**.

L'objectif est de faire face aux mutations numériques, écologiques et démographiques en proposant des solutions simples, personnalisées et efficaces, allant de l'autodiagnostic à

l'accompagnement personnalisé, un catalogue de formations adaptées, des aides au financement ou encore des outils de sensibilisation et d'information.

Stéphanie LAGALLE-BARANES, Directrice générale, le souligne : « 82 % des entreprises industrielles accompagnées par OPCO 2i se disent satisfaites. Ce taux confirme la pertinence de notre action et nous engage à poursuivre en apportant une réponse de proximité. »

Faire rayonner l'industrie auprès des jeunes et du grand public

À travers la **marque collective “Avec l'Industrie®”**, OPCO 2i et les 29 branches professionnelles ont lancé une dynamique forte en faveur de l'attractivité des métiers industriels.

Avec 193 événements organisés en 2024 et une hausse de 17 points de l'image du secteur en 5 ans (source : *Baromètre IPSOS – décembre 2024*), l'opérateur entend amplifier ses efforts, notamment en développant des **partenariats avec l'Éducation nationale, l'Apec ou France Travail**.

Pascal LE GUYADER, Vice-Président, insiste : « Il faut déconstruire les clichés sur l'industrie. Nous voulons montrer l'industrie telle qu'elle est : innovante, inclusive, au cœur des territoires, un secteur porteur où chacun, jeune, demandeur d'emploi ou salarié en reconversion, y trouve sa place. Nous devons à travers la formation, retrouver la fierté industrielle qui participe à la grandeur de notre pays et son attractivité économique. La conjoncture internationale nous y oblige ! »

A PROPOS

OPCO 2i, l'opérateur de compétences interindustriel, accompagne les 80 000 entreprises industrielles dans l'anticipation de leurs besoins en recrutement ainsi que dans l'identification et le développement des compétences des salariés pour leur permettre de faire face à la transformation des métiers et aux nouveaux défis (numériques, écologiques, environnementaux...). OPCO 2i finance et facilite l'apprentissage et la professionnalisation des jeunes. De nombreuses initiatives sont menées auprès des jeunes et salariés en reconversion à travers une marque forte, commune aux branches professionnelles, “Avec l'Industrie®” pour promouvoir les métiers industriels et attirer les jeunes.

CONTACTS PRESSE

OPCO 2i – contact_presse@opco2i.fr

Alix Bougeret – Ideeal Conseil – 06 63 61 16 19 / alix.bougeret@ideealconseil.com